

## TELESERVICES et ENT

Début février, vous avez été destinataires (par lettre ou par mail) d'une notification de mise à disposition de télé-services : ensemble de services pédagogiques et administratifs, accessibles à l'adresse internet suivante : <https://portailteleservices.ac-clermont.fr/ts>  
Chaque responsable légal dispose d'un compte avec login et mot de passe, le compte devait être activé avant le 13/03. **En cas de difficulté, n'hésitez pas à nous contacter.**

### Concrètement que peut-on faire ?

Vous pourrez par exemple télé-payer les factures de cantine ou télé-inscrire votre enfant en lycée s'il est actuellement en 3e (une fois que l'affectation aura été faite, c'est-à-dire fin juin)  
NATURELLEMENT LE TELE-SERVICE N'EST PAS OBLIGATOIRE VOUS POUVEZ RÉGLER VOS FACTURES OU INSCRIRE VOTRE ENFANT AU LYCEE COMME AUPARAVANT

### Quel rapport entre les télé-services et l'ENT ?

Aucun, les login et mot de passe sont propres à chaque application.  
Le contenu de l'ENT est complètement géré par le collège alors que les télé-services sont mis en place directement par l'Etat via le Ministère de l'Education Nationale.  
Pour accéder au suivi de la scolarité (notes, cahier de texte, agenda ou actualités du collège, messagerie, ...) vous passez par l'ENT.

### RAPPEL : Communication : messagerie personnelle

La communication par mail est un moyen d'échange rapide, efficace et fiable.  
Nous utilisons peu le service de messagerie de l'ENT car nous avons constaté une sous utilisation de la part des familles (certains de nos messages n'étaient pas lus).  
Aussi, nous avons élaboré un carnet d'adresses avec les mails personnels afin de gagner en efficacité.  
Les messages vous sont adressés à partir de la vie scolaire. Vous pouvez utiliser cette adresse pour communiquer avec ce service.  
**Si vous ne recevez pas de message et que vous souhaitez être destinataire, communiquez-nous votre adresse mail.**

### COLLEGE NUMERIQUE

Le collège Jules Vallès a été retenu dans le cadre de l'expérimentation « Collège numérique ». Cette opération financée par le Département et l'Etat (50 % chacun) vise à doter chaque élève de 5e d'une tablette. Un lot de 151 tablettes a donc été mis à notre disposition quand dans le même temps un WIFI sécurisé a été installé dans le collège.  
Pour l'instant, ces outils nomades ne pourront pas quitter l'établissement. Les élèves en disposeront toute la journée mais la prise en charge le matin et la restitution en fin d'après-midi posent des problèmes logistiques assez lourds.  
Par ailleurs, si ces technologies ouvrent bien de nouveaux horizons pédagogiques, nous souhaitons aussi en faire un usage raisonné.



## LA LETTRE DU COLLEGE JULES VALLES

Mars 2017

### Calendrier pédagogique

Classes de 6e, 5e et 4e : la remise des bulletins du 2e trimestre aux parents (élèves en difficulté) aura lieu à partir du 3 avril (rendez-vous avec le professeur principal)

Pour les élèves de 3e, des rendez-vous d'orientation concertée seront proposés du 03 au 07/04 selon les classes. (rencontre avec professeur principal, conseillère d'orientation et principal)  
Une convocation sera adressée aux parents concernés

### Calendrier des forums de Vallès

Chaque année, nous organisons des forums pour aborder des questions liées à l'éducation à la santé et à la citoyenneté. Sur une journée sont regroupés différents ateliers animés par des partenaires.

5e	L'égalité	4 avril
4e	La sécurité routière	7 mars
3e	Les conduites à risques	20 mars

### RENTREE SEPTEMBRE 2017

La préparation de la prochaine rentrée est bien avancée. Les effectifs attendus sont les suivants :

Niveau	6 <sup>e</sup>	5 <sup>e</sup>	4 <sup>e</sup>	3 <sup>e</sup>
Nombre de divisions	5	5	5	5
Effectif (prévisions rectorat) y compris ULIS	138	147	126	145

### SEUILS D'OUVERTURE

Les seuils d'ouverture sont fixés à 30 élèves par division. Ainsi, pour conserver 5 divisions à un niveau, nous devons y inscrire plus de 120 élèves et pour en avoir une sixième dépasser le seuil de 150.

### ADOS ET RESEAUX SOCIAUX

Une conférence sur le thème « Ados et réseaux sociaux » est organisée par les collèges publics du secteur globalisé du Puy

**MARDI 09/05 de 18 h à 20 h au Puy.**  
Marion HAZA maître de conférence à Poitiers sera l'intervenante principale.

**PARTICIPEZ NOMBREUX**

Site du collège <http://www.collegejulesvalles43.fr/>

Adresse électronique du collège : [0430043N@ac-clermont.fr](mailto:0430043N@ac-clermont.fr)

**NUIT DE L'ORIENTATION (élèves de 4e et 3e)**  
*organisée par le C3E (Comité Ecole Emploi Entreprise)*  
**JEUDI 16 mars à partir de 17 h 15 au centre culturel de Vals près le Puy**



**VERS LE LABEL ECO-COLLEGE**

Dans le respect du contrat tri-partite qu'il a signé, le collège s'engage dans une démarche de labellisation.

Une phase de diagnostic portant sur la thématique retenue parmi les six proposées (déchets, énergie, eau, biodiversité, alimentation, solidarité) sera conduite dans les prochaines semaines.

Des actions seront mises à la rentrée prochaine. Il conviendra d'en mesurer l'impact pour obtenir le label en 2018.

Le projet intègre un volet communication et la réalisation d'une production artistique (Ecocode)

Un comité de suivi a été constitué. Il associe les différentes catégories de personnel et des élèves. Les parents volontaires et prêts à s'impliquer sont les bienvenus.

**CALENDRIER CONSEILS DE CLASSE DU 2eme TRIMESTRE**

L'arrêt des notes du 1er trimestre est fixé au 12/03/17

Classe	Date	Heure		Classe	Date	Heure
6e A	MA 21/03	18 h 15		4e A	JE 23/03	18 h 15
6e B	JE 23/03	18 h 15		4e B	LU 20/03	17 h 15
6e C	LU 20/03	18 h 15		4e C	MA 21/03	17 h 15
6e D	JE 23/03	17 h 15		4e D	JE 23/03	17 h 15
6e E	LU 20/03	17 h 15		4e E	LU 20/03	18 h 15
6e F	MA 21/03	17 h 15		3e A	MA 28/03	18 h 15
5e A	JE 30/03	17 h 15		3e B	JE 30/03	17 h 15
5e B	LU 27/03	18 h 15		3e C	MA 28/03	17 h 15
5e C	JE 30/03	18 h 15		3e D	LU 27/03	17 h 15
5e D	LU 27/03	17 h 15		3e E	LU 27/03	18 h 15
5e E	MA 28/03	17 h 15				

**LES PARCOURS EDUCATIFS**

Au cours de sa scolarité, l'élève va suivre un certain nombre de parcours éducatifs : le parcours d'éducation artistique et culturelle (nous avons présenté l'action culturelle dans la dernière lettre du collège), le parcours éducatif de santé, le parcours citoyen et le parcours Avenir.

La notion de parcours éducatif intègre ainsi l'idée d'une acquisition progressive de connaissances et de compétences qui s'accumulent tout au long du cheminement de l'élève.

Un certain nombre d'activités sont proposées dans le cadre des enseignements ou à travers des actions éducatives (par exemple les forums).

Les parcours doivent favoriser l'intervention de personnes extérieures à l'éducation nationale dans le collège : c'est le sens des nombreux partenariats que nous avons développés

Dans le cadre de l'épreuve orale du brevet, l'élève peut présenter un projet qu'il a conduit dans le cadre des parcours d'éducation artistique et culturelle, Avenir et citoyen.

**LE PARCOURS AVENIR**

De la 6ème à la Terminale, le parcours Avenir permet à chaque élève de construire progressivement son orientation et de découvrir le monde économique et professionnel. Dans ce processus, le collège n'est qu'une étape.

Pour définir son projet, l'élève est amené à découvrir les métiers et les formations mais il est également amené à mieux se connaître.

Quelles actions au collège ?

***Découvrir les métiers (le monde économique et professionnel) :***

Séquence de découverte en 3e—rencontre avec des professionnels à l'occasion de visites d'entreprise ou de salons (la Nuit de l'Orientation, les journées européennes des métiers d'art - participation à des conférences au collège ou à l'extérieur (interventions dans le cadre de la semaine de l'industrie) - utilisation de ressources numériques (vidéos, banques de données, application type INFORIZON ...) - connaissances acquises au cours des enseignements

***Découvrir les formations (en lycée ou en CFA) :***

Participation à des mini-stages dans les établissements - visite d'établissements dans le cadre des Portes Ouvertes—participation à des forums (Forum des formations post 3e du bassin du Puy) - rencontre avec des enseignants des formations technologiques ou professionnelles (interventions au collège) - utilisation de ressources numériques

***Apprendre à mieux se connaître***

Entretiens avec le professeur principal et la conseillère d'orientation psychologue (COPsy), utilisation de ressources numériques (définition du profil à travers un questionnaire d'intérêt)

**INFORIZON, qu'est ce que c'est ?**

Il s'agit d'une application qui va permettre à l'élève de mieux se connaître à travers un questionnaire d'intérêt. A partir du « profil », un certain nombre de métiers vont être proposés. L'application permet de découvrir chacun de ces métiers : en quoi ils consistent, quelles sont les conditions de travail, comment on peut évoluer au cours de sa carrière, quelles sont les rémunérations, quels sont les cursus et les diplômes...

L'application INFORIZON est disponible librement sur les postes informatiques du CDI. Des séances collectives peuvent être organisées en 3e.